



Projet Pédagogique

des établissements périscolaires
de la ville de Pernes les
Fontaines

Année 2025



LES
PÉRISCOLAIRES
(matin, pause méridienne, soir)

SOMMAIRE

- INTRODUCTION

- Présentation de la ville
- Équipements
- États des locaux

- OBJECTIFS SPÉCIALISÉS

- Axe 1
- Axe 2
- Axe 3
- Axe 4
- Axe 5
- Explorer les axes

- THEME ET PROJET

- Explication Projet Pédagogique
- Les différents projets

- ÉQUIPE

- Organigramme
- Rôles et Fonctions
- Charte

- UNE JOURNÉE EN ACM

- Tournée type
- Différents temps d'accueil
- Moments Clés
- Besoins des enfants
- Les enfants accueillis
- Sécurité / Soin
- Sanctions

- INFOS IMPORTANTES

- Taux d'encadrement

- ANNEXES

- Outils
- Signature



INTRODUCTION

PRÉSENTATION DE LA VILLE

La commune de PERNES-LES-FONTAINES est nichée au sud du Mont Ventoux, dans la plaine au pied des MONTS DE VAUCLUSE, entre CARPENTRAS et L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Elle fait partie de l'arrondissement de CARPENTRAS et du canton de PERNES-LES-FONTAINES, dont elle est le Chef-lieu, ainsi que de la Communauté d'Agglomération « LES SORGUES DU COMTAT », qui inclut aussi les communes de Monteux, Althen des Paluds, Sorgues et Bédarrides.

La superficie totale de la commune est de 5 112 hectares.

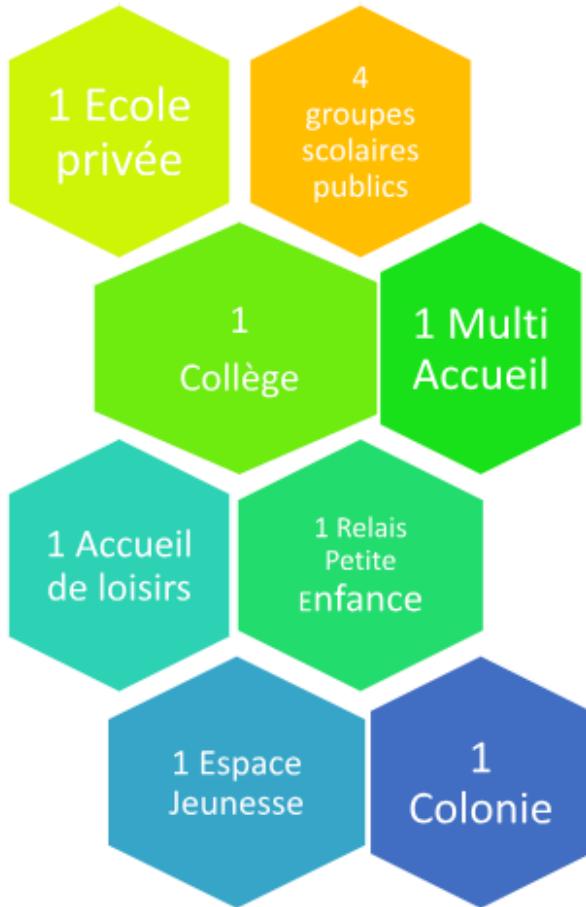
Pernes les Fontaines, c'est véritablement « une petite ville à la campagne » ! Cette phrase résume parfaitement l'identité et le charme de « la Perle du Comtat ».

Anciennement agricole, la ville a su préserver ses valeurs et ses traditions.

Labelisée « Plus beau détour de France » et « Ville et Métiers d'Art », elle offre à ses 9 566 habitants un cadre de vie très agréable, alliant confort et urbanisation maîtrisée.

Pernes les Fontaines se distingue également par sa dynamique, avec des infrastructures sportives et culturelles modernes et bien équipées, qui profitent à ses habitants ainsi qu'aux 207 associations présentes dans la commune.

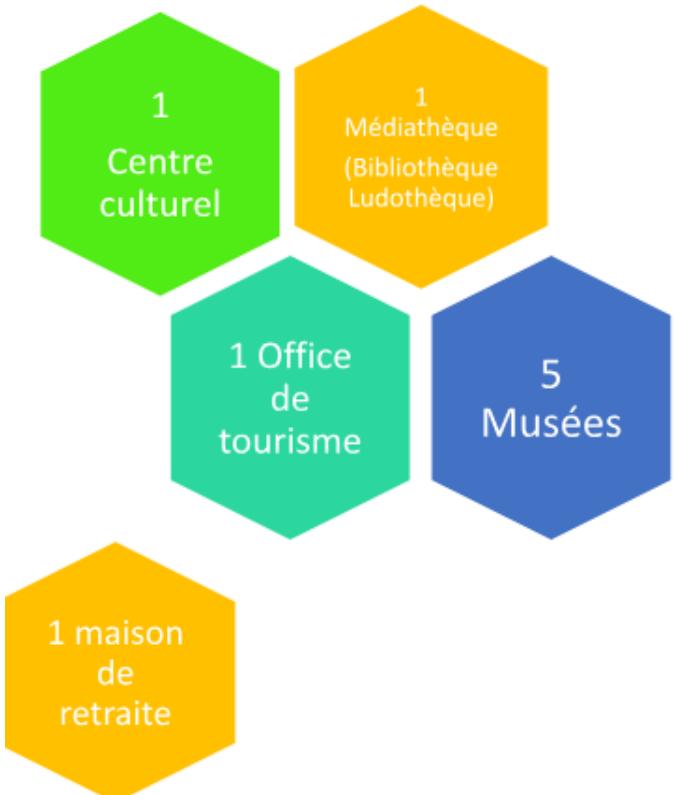




ÉQUIPEMENTS

Culture

Association



LES LOCAUX

École Élémentaire Louis Giraud

Nombre d'élèves : 139

Place Louis Giraud, 84210 Pernes les Fontaines

SCOLAIRE : Mme Laurence GUERRINI

Tél : 04 90 61 37 13

ce.0840206t@ac-aix-marseille.fr

PÉRISCOLAIRE : Mme Emmanuelle FERT

Tél : 06 20 91 47 93

periscolaire.lge@gmail.com

MATERNELLE



1 bloc sanitaire



1 salle périscolaire



Accès centre culturel



Accès ancienne maternelle

ÉLÉMENTAIRE



1 bloc sanitaire



1 cours



1 salle de restauration



1 bibliothèque

LES LOCAUX

Ecole Maternelle Jean Moulin

Nombre d'élèves : 112

355 Boulevard Jean Moulin,
84210 Pernes les Fontaines

Ecole Élémentaire Jean Moulin

Nombre d'élèves : 224

355 Boulevard Jean Moulin,
84210 Pernes-les-fontaines

SCOLAIRE : Mme Véronique DARCHE

Tél : 04 90 61 38 61

ce.0840651e@ac-aix-marseille.fr

SCOLAIRE : Mme Hélène SOTO

Tél : 04 90 61 60 80

ce.0840207u@ac-aix-marseille.fr

PÉRISCOLAIRE : Muriel BOBIN

Tél : 06 20 91 55 89

periscolaire.jmm@gmail.com

PÉRISCOLAIRE : Carine RANC

Tél : 06 20 91 47 31

periscolaire.jme@gmail.com

MATERNELLE

1 salle pér scolaire

1 bibliothèque

1 salle de restauration

1 salle de motricité

1 bloc sanitaire

1 cours

École



ÉLÉMENTAIRE

1 bibliothèque

1 salle de motricité

1 patio

1 salle de restauration

1 salle animateur

2 blocs sanitaires

1 stade

2 cours

LES LOCaux

Ecole des Valayans

Nombre d'élèves : 120

Route du Thor,
84210 Hameau Les Valayans

SCOLAIRE : Mme Laurence LEVEL

Tél : 04 90 62 07 50

ce.0840651b@ac-aix-marseille.fr

PÉRISCOLAIRE : Mme Marthe BELUCHE

Tél : 06 20 91 46 99

periscolaire.vy@gmail.com

MATERNELLE

ÉLEMENTAIRE



LES LOCAUX

Ecole Marie Maurou

Nombre d'élèves : 189

Avenue René Char,
84210 Pernes les Fontaines

SCOLAIRE : Mme Nadine DOMENEGHETTY

Tél : 04 90 61 27 40

ce.0841050k@ac-aix-marseille.fr

PÉRISCOLAIRE : Mme Isabelle DI RAIMONDO

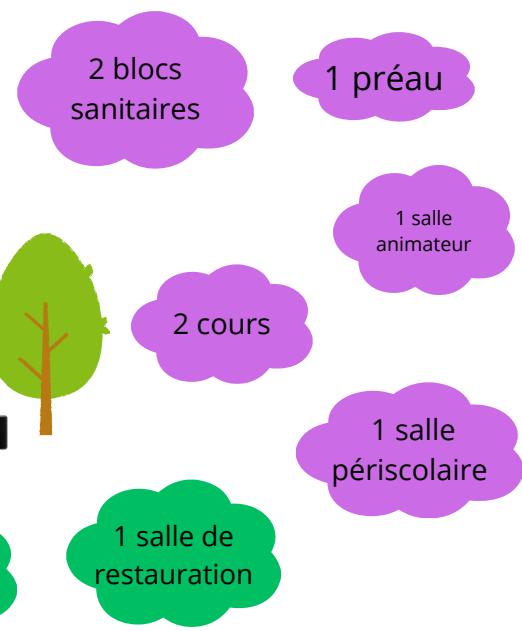
Tél : 06 11 89 83 05

periscolaire.mm@gmail.com

MATERNELLE



ÉLEMENTAIRE



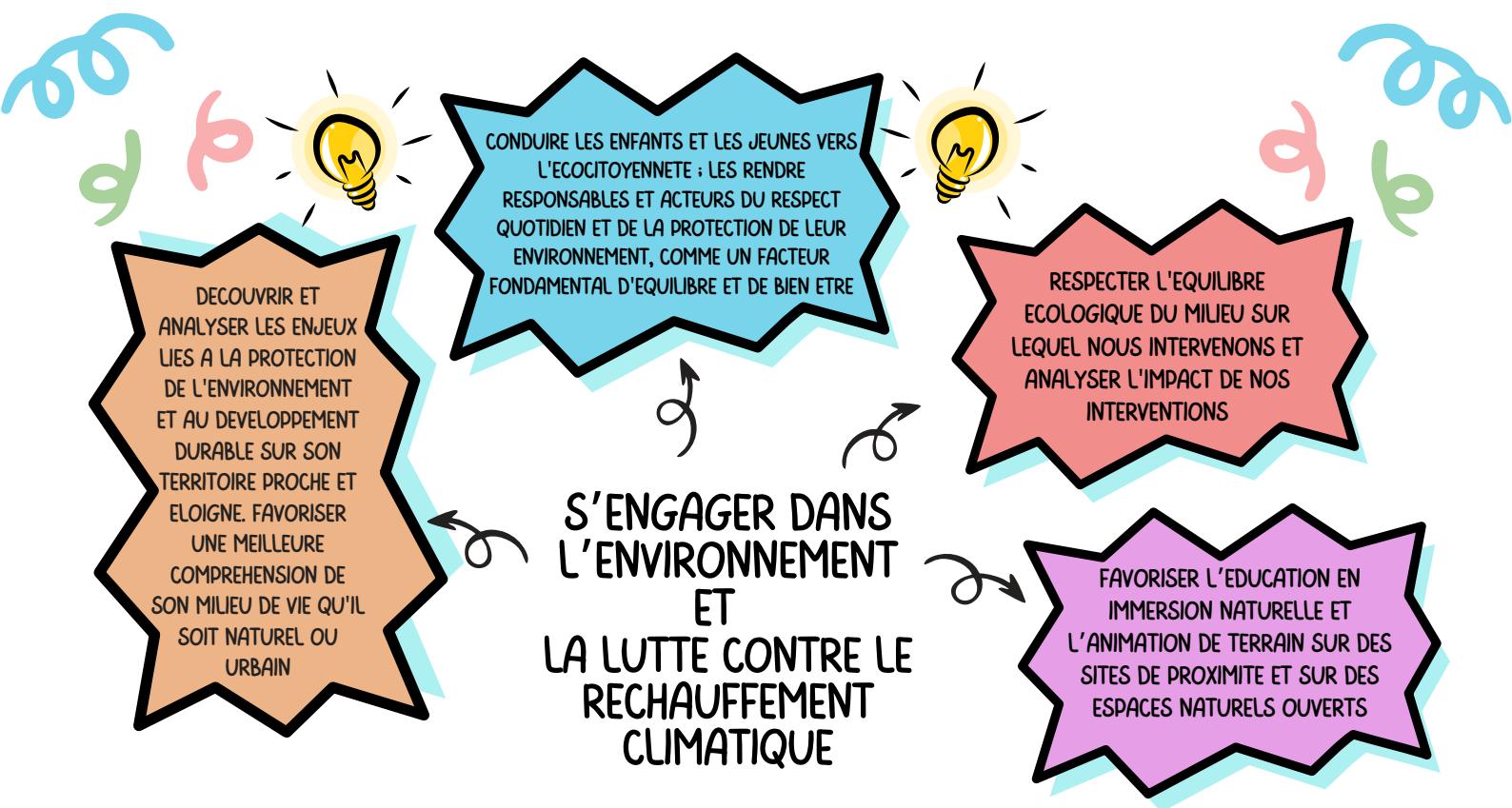


**OBJECTIFS
PÉD**

LES AXES

Axe n°1 : Environnement

L'engagement dans l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique



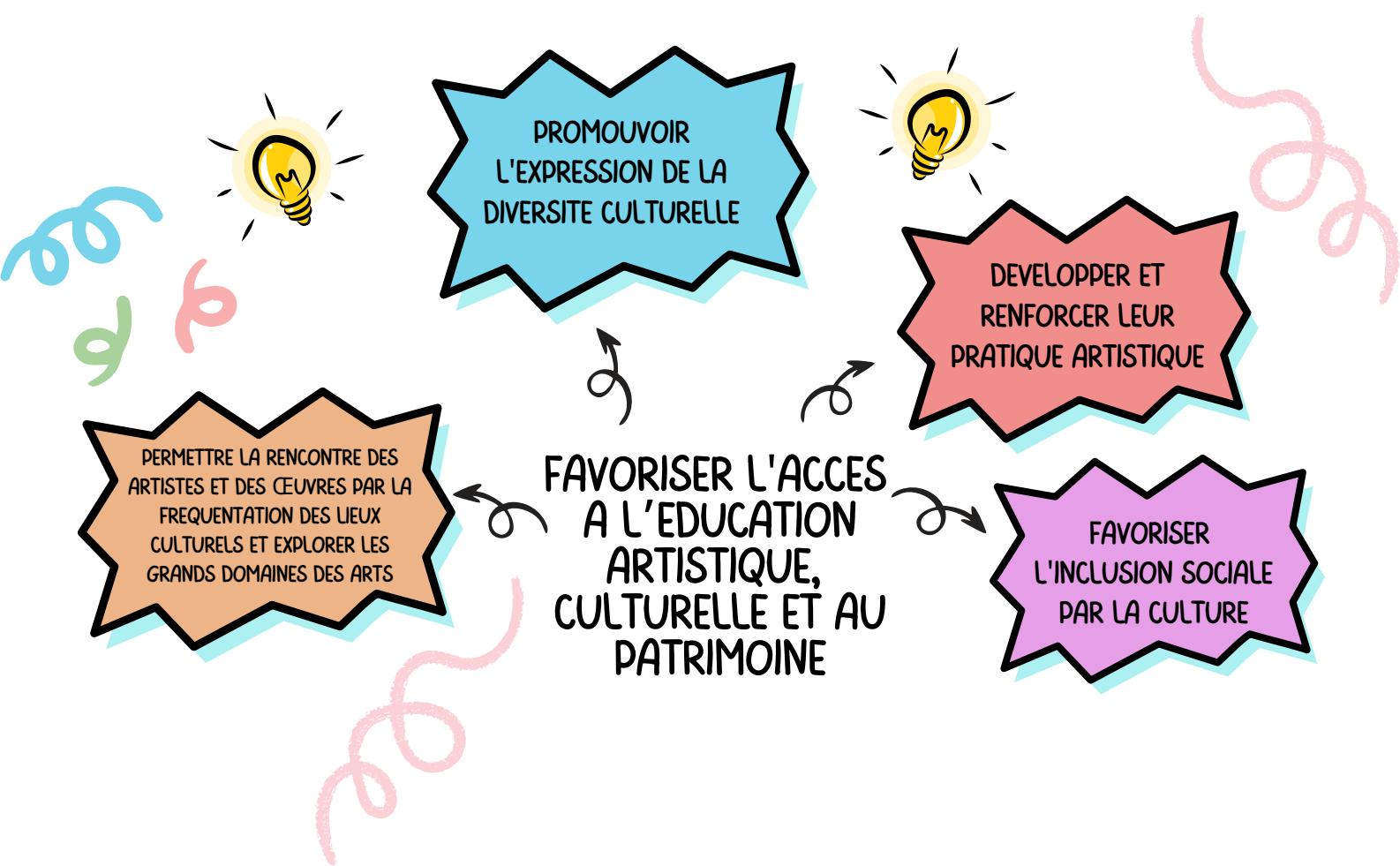
RESULTATS ATTENDUS

- Sensibilisation des enfants aux questions environnementales proches et mondiales
- Découverte et connaissance de son territoire naturel, urbain et patrimonial
- Développement d'un esprit éco-responsable • Projets et actions de pleine nature
- Sorties, mini-camps, séjours de découverte en milieu naturel - Participation et ou connexion avec les actions déjà développées sur le territoire
- Amener les enfants à mieux consommer les aliments qui leur sont proposés, tout en les sensibilisant à la préservation des ressources naturelles
- Prise de conscience du lien entre la préservation de l'environnement, l'alimentation et la santé

LES AXES

Axe n°2 : Culture

L'accès à l'éducation artistique, culturelle et au patrimoine



RESULTATS ATTENDUS

- Sensibilisation des enfants à l'art et la culture
- Découverte et connaissance du Patrimoine local
- Respect des lieux et de l'histoire
- Découverte d'ateliers et de métiers
- Mise en place d'ateliers artistiques proposés aux enfants
- Connaissances des divers domaines culturels

LES AXES

Axe n°3 : Famille

L'implication des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants



RESULTATS ATTENDUS

- Le renfort du lien avec les parents et les échanges
- La compréhension respective des enjeux et des difficultés pour chaque partie pour permettre d'installer une confiance réciproque
- Des projets communs parents, enfants, équipe éducative
- Le concours des parents pour mener des ateliers spécifiques

LES AXES

Axe n°4 : Citoyenneté

Apprentissage de la socialisation puis de la citoyenneté



RESULTATS ATTENDUS

- L'implication des enfants aux enjeux citoyens
- Des comportements civiques plus respectueux des autres
- Des projets et actions de valorisation des enfants
- La réduction des actes d'incivilité.
- Une cohérence entre le PEDT et le projet d'école, entre temps scolaire, temps périscolaire (Plan mercredi) voire temps extrascolaire.
- Une amélioration des résultats scolaires
- Des adaptations des moyens (matériels/locaux/pédagogiques) aux besoins des enfants.
- Une accessibilité à tous des actions proposées (filles-garçons/mixité sociale/handicap).
- Epanouissement des enfants porteurs de handicap
- Transmission et sensibilisation au devoir de mémoire et aux valeurs républicaines

LES AXES

Axe n°5 : Sport

L'accès à la pratique sportive comme vecteur du « mieux vivre » Sport - Santé - Prévention



RESULTATS ATTENDUS

- Le développement des habiletés motrices
- La condition physique
- L'estime et la confiance en soi
- L'intégration sociale et une meilleure relation avec les autres
- La réussite scolaire
- Apprentissage des règles de vie en société et d'hygiène
- Permis "piétons" et "vélos"

EXPLORER LES AXES

- Chaque année scolaire débute par l'élaboration d'un projet par l'équipe d'animation, en étroite collaboration avec la direction.
- Un plan d'action est établi pour explorer chaque axe tout au long de l'année.
- Selon les établissements, ces projets peuvent être développés par axes ou intégrés directement dans les activités périscolaires quotidiennes.
- Il est essentiel que, lors de cette réunion, l'équipe reconnaissse l'importance pédagogique de mettre en avant toutes les valeurs associées à ces axes, afin de les transmettre efficacement aux enfants.
- Ces axes sont également travaillés en coordination avec l'équipe enseignante, dans le but d'uniformiser les pratiques et de s'assurer que tous avancent dans la même direction pédagogique.



THEME ET PROJET

PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est le document qui permet de définir les axes principaux de travail tirés du PEDT et les objectifs que se fixe l'équipe pédagogique.

Grâce au projet pédagogique, les parents peuvent également savoir quels moyens sont mis en œuvre pour contribuer à l'éveil et au développement de leur enfant.

Ce projet pédagogique peut s'organiser autour d'une ou plusieurs thématiques, toujours en accord avec le projet éducatif.

Ce projet pédagogique est retroussé sous forme de deux documents :

- En interne : l'équipe se réfère à ce document avec des données accessibles uniquement par le personnel de l'établissement.
- En externe : les parents peuvent consulter le projet pédagogique de l'établissement. Les partenaires peuvent aussi avoir accès à ce document

Le projet pédagogique sert également d'outil de management pour le directeur.

PROJET PÉDAGOGIQUE

C'est un support de travail pour les équipes de professionnels.

Il leur permet entre autres de connaître les attitudes professionnelles à adopter.

La direction doit être capable de présenter les projets éducatifs et pédagogiques, les objectifs à atteindre et comment y arriver, lors d'une inspection de la structure d'accueil.

Le projet pédagogique indique les actions à mettre en place pour respecter le projet éducatif, il est composé de :

- Du diagnostic de l'établissement (environnement, ressources...)
- Des objectifs éducatifs et pédagogiques
- Des activités pédagogiques
- De la répartition des temps d'activité et de repos
- Des modalités de participation des enfants
- Des caractéristiques des locaux et espaces utilisés
- Des adaptations envisagées pour l'accueil des enfants atteints des troubles de la santé et de handicap
- Des modalités de fonctionnement de l'équipe et d'évaluation

SERVICES MUNICIPAUX

Techniques
Culturel
Ressources Humaines
Restauration Scolaire
CCAS
Police Municipale
Comptabilité
Communication

LA MÉDIATHÈQUE

Micro Folies
Espace Jeux
Espace Lecture
Espace activités

LES ASSOCIATIONS

Sportives
Culturelles
Diverses

LES PRESTATAIRES EXTRÉMIERS

Sportifs
Culturels
Divers

Q U A R T E R S
S A I R E S

LES DIFFÉRENTS PROJETS

Louis Giraud

6 classes : PS-MS / MS-GS / CP-CE1 / CE1-CE2 / CE2-CM1 / CM2

Classes réparties en 2 services

- 1er service : PS / MS / GS / CP
- 2ème service : CE1 / CE2 / CM1 / CM2

Une équipe composée de 6 animateurs/trices et une directrice.

Chaque personne de l'équipe apporte ses connaissances et propose des projets spécifiques à chacun.

1 thème choisi en fil conducteur sur l'année 2024-2025 :
VICE VERSA et ses émotions

Création d'un programme d'activité de vacances à vacances afin de diversifier les activités et en proposer le maximum, vacillant entre 1 et 3 activités proposées par jour par service.

1 réunion de préparation avant chaque vacance afin de préparer le planning (qui est affiché et mis à jour par semaine)

Différents projets sont proposés tout au long de l'année. Voici les thématiques choisis :

- le sport
- les activités manuelles
- les activités de création (décoration, fabrication en cartons..)
- les activités d'expression corporelle (danse, création de chorégraphie..)
- les jeux de cohésions et/ou de société
- la mission Mini-Anim (afin de créer des temps de partage entre les grands et les petits)
- les activités liées avec la restauration scolaire
- les temps de repas/partage avec l'école Jean Moulin
- festivités proposées par la municipalité (confection affiche, dessin..)

LES DIFFÉRENTS PROJETS

Jean Moulin Élementaire

- Elaboration des affiches pour le carnaval de Pernes les Fontaines
- Participation aux différents projets de la commune (fête de la fraise, journées des butineuses,...)
- Participation à la fête de l'école en proposant des danses et spectacle musical
- Participation à des ateliers cuisine à la centrale Marie Mauron avec le chef
- Au moins de juin les grandes sections maternelles prennent le repas à l'école élémentaire pour une mise en contact
- Au beaux jours, les classes de Louis Giraud viennent pique niquer à l'école Jean Moulin
- Accompagnement au devoir le lundi et jeudi soir à l'accueil périscolaire
- Projet potager à venir

LES DIFFÉRENTS PROJETS

Jean Moulin Maternelle

Projet alimentation :

- Le potager : tous les mardi soir
- L'arbre à insecte :
- Anti - gaspillage : mise en place d'un cahier de suivi sur les enfants ayant fini leur entrée et leur plat avec une récompense pour les 2 premiers
- Composteur : à la fin de chaque repas, une animatrice et 3 enfants vont amener les déchets au composteur.
- Intervention de Sabrina par période sur des ateliers en lien avec l'alimentation et les repas à thème

Projet par période :

- Décoration du périscolaire sur le thème de « Pop le dinosaure »
- Décoration du couloir du périscolaire sur le thème de la mer
- Différentes activités manuelles sur les saisons
- Confection de masque de carnaval
- Atelier non dirigé (puzzle, dessin, construction, ...)
- Confection de marionnettes
- Cadeau fête des pères et des mères
- Jeux sportifs : 2 fois par semaine
- Atelier manuelles : 2 fois par semaine
- Participation aux évènements de la ville : fête de la fraise, journée des butineuses,
- Lors du dernier trimestre, une intervenante lecture viendra sur le midi2

LES DIFFÉRENTS PROJETS

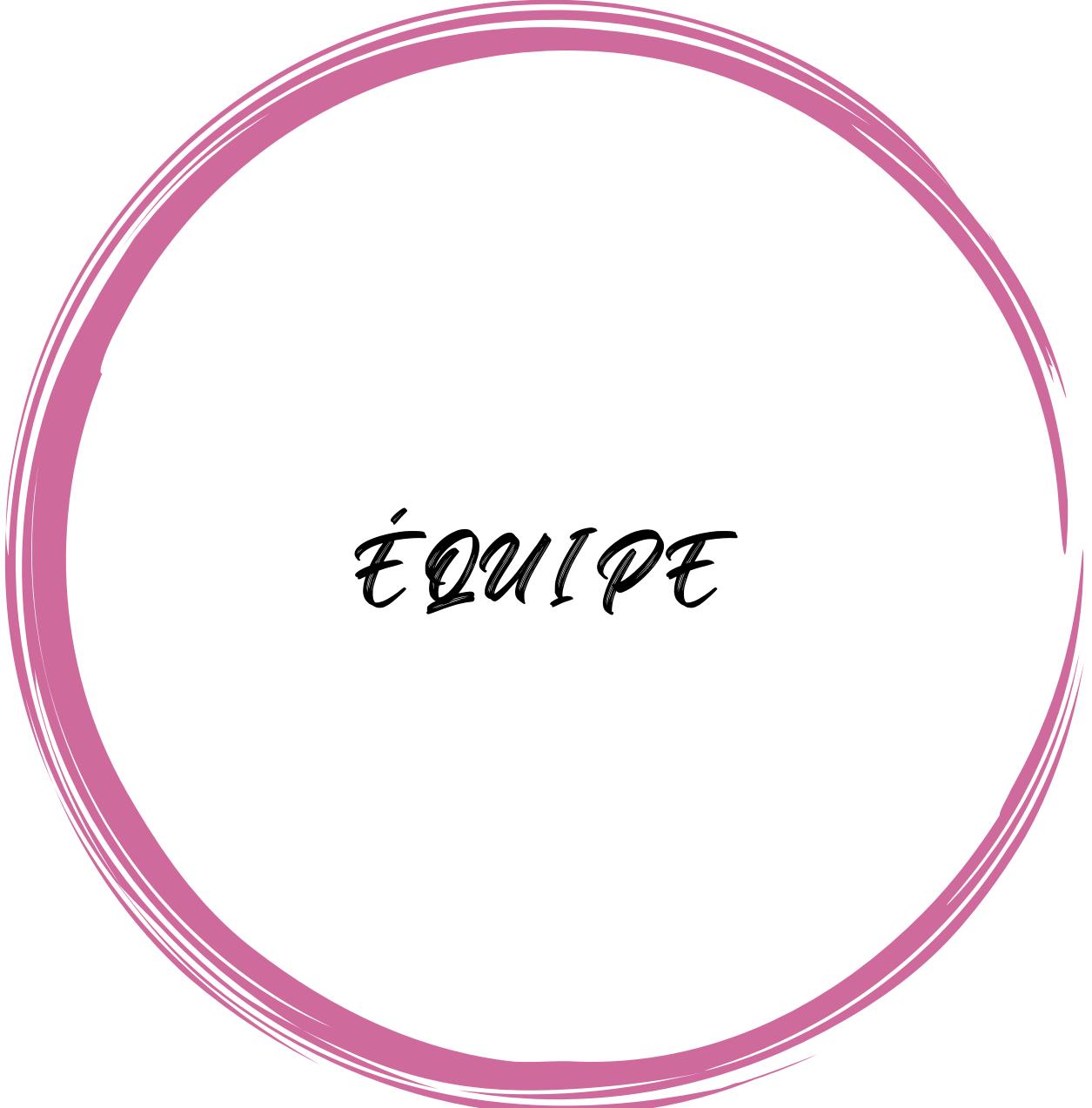
Le Périscolaire Les Valayaus

- Projet potager "De la graine aux fruits/légumes"
- Création de grands jeux
- Création de jeux de société (Qwirkle)
- Petits bricolage
- Sport : découvertes de différents sports
- Ateliers créatifs selon les manifestations ou repas à thème
- Fête de la fraise
- Composteur
- Les butineuses
- Création de décoration pour le réfectoire
- Création carte Pokémon
- Projet Lecture
- Jeux sportifs pour maternelles et élémentaires
- Activités manuelles en fonction des saisons (Pâques, Noël, Fraises, butineuses, automne, hiver ...)
- Travailler sur l'environnement des périscolaires

LES DIFFÉRENTS PROJETS

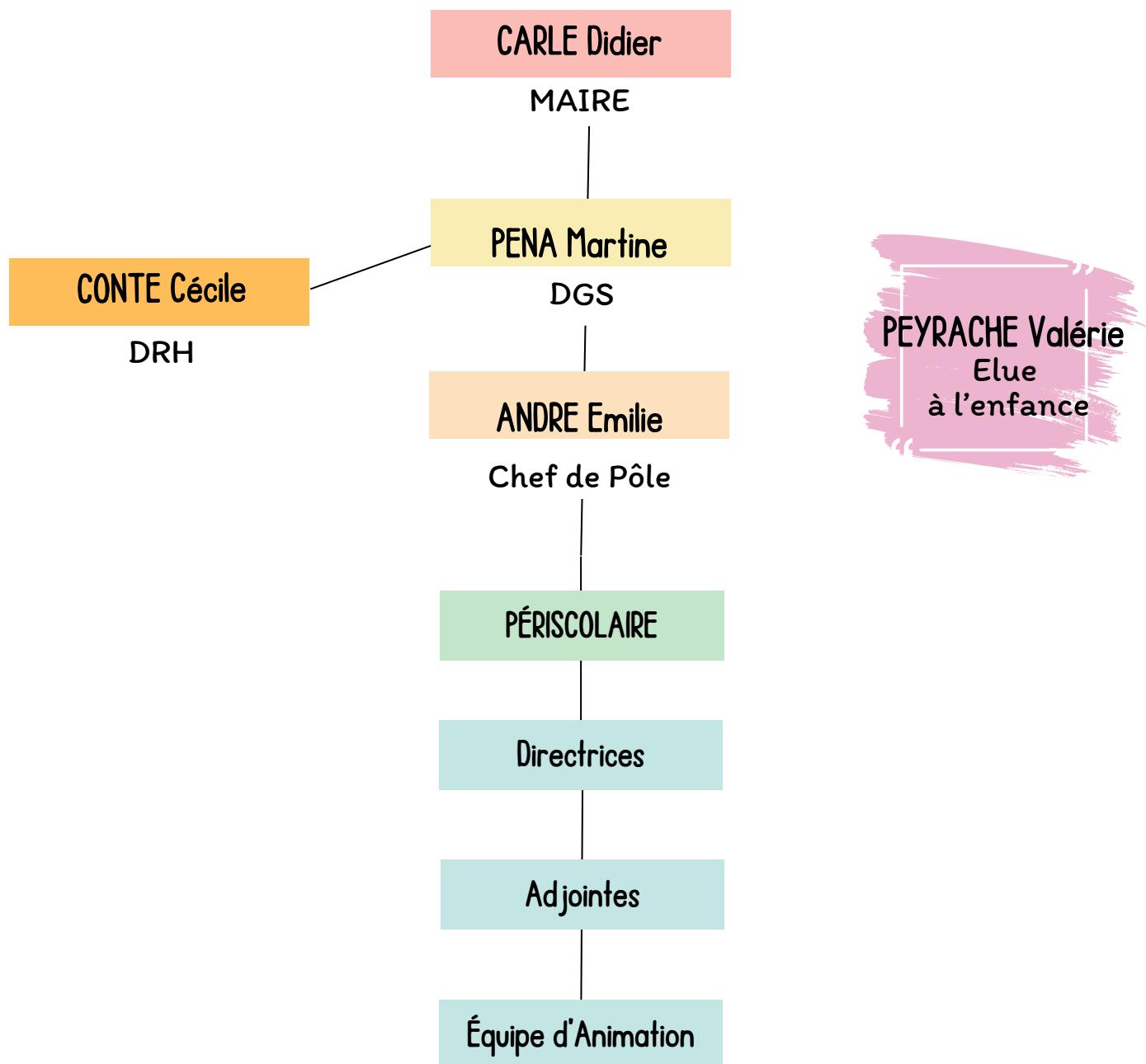
Marie Maurou

- AURORE : Mise en fonction de l'hôtel à insectes devant l'école, spécialement conçue pour offrir un abri à différentes espèces qui sera bénéfiques pour les jardins.
- JORDANA : Création d'une gazette au sein de l'école élémentaires. Cela permettra aux enfants de devenir de vrais petits journalistes en réalisant des reportages sur la vie de l'école.
- ANNE-CHARLOTTE : Cette année, les enfants de maternelles vont découvrir un nouvel univers fascinant : le POTAGER ! Ce projet va permettre de se connecter à la nature en travaillant la terre, en plantant des graines.
- LILOU : en avant pour le show ! Apprentissage de chorégraphie afin de proposer un spectacle de fin d'année.
- PASCALE : Découverte des matières en activités manuelles pour les enfants de maternelle afin de stimuler la créativité et l'éveil sensoriel.
- MATHIS : Afin de créer une école chaleureuse, confection de décoration pour le périscolaire.
- GABRIEL : Faire découvrir le plaisir du sport à travers des activités physique et sportive variées.



ÉQUIPE

ORGANIGRAMME



RÔLES ET FONCTIONS

Direction

Le directeur est responsable de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, de l'application du projet éducatif, ainsi que du bon fonctionnement de l'accueil sur les plans administratif, matériel et financier. En collaboration avec l'équipe d'animation, il élabore un projet pédagogique détaillant les conditions de sa mise en œuvre. Il exerce son autorité sur l'ensemble du personnel, coordonne l'équipe d'animation et accorde une attention particulière aux animateurs stagiaires. De plus, il supervise les interventions destinées aux enfants et aux jeunes, tout en gérant les relations avec divers partenaires, tels que les prestataires de services et les familles.

Animateur

Il assure à la fois la sécurité physique et morale. Il doit faire preuve de dynamisme, d'attention et de responsabilité, tout en étant à l'écoute et inventif. Il doit également être capable de se remettre en question, d'adopter un esprit d'équipe et d'accompagner les animateurs stagiaires de manière efficace.

Animateur stagiaire

Pour garantir un environnement serein, il est essentiel d'apporter à la fois sécurité physique et morale. Il est également important d'être dynamique, attentif et responsable, tout en faisant preuve d'écoute et d'inventivité. Une capacité à se remettre en question, à avoir un esprit d'équipe et à diriger une activité sont des qualités indispensables.

CHARTE DE L'ANIMATEUR

AVOIR UNE ATTITUDE EXEMPLAIRE EST IMPORTANT

- Respecter le rythme de l'enfant et garantir sa sécurité physique, affective et morale.
- tenue et langage correct, adaptés au quotidien du centre
- Utilisation du téléphone uniquement professionnelle
- Interdiction de diffuser des photos ou vidéos avec des enfants

S'APPROPRIER L'OBJECTIF À ATTEINDRE EST PRIMORDIAL

- Se donner les moyens
 - Faire confiance au travail d'équipe
 - Avoir une démarche pédagogique cohérente
 - Aimer, transmettre, échanger, partager...
- Donner du sens à tous ces mots.



SAVOIR ANTICIPER ET PRENDRE DU RECUL EST ESSENTIEL

- S'investir dans les temps de vie du centre
- Prendre en compte chaque individu au sein du groupe
- Respecter la réglementation
- Mettre en place et faire respecter les règles de vie
- Favoriser les sanctions réparatrices

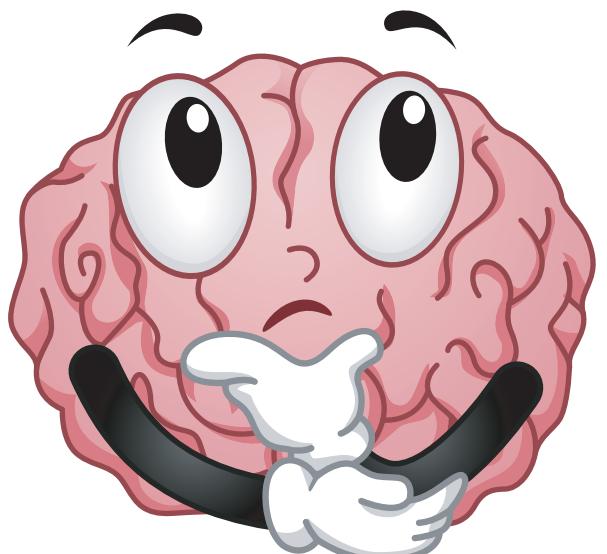
CHARTE DE L'ANIMATEUR

L'APPRENTISSAGE EST CRUCIAL

- S'intégrer à l'équipe et intégrer les autres
- S'impliquer pendant les réunions
- Savoir s'auto-évaluer et se remettre en question
- Appliquer les tâches liées à sa mission et respecter le rôle de chacun

L'EXERCICE DES DEVOIRS DU FONCTIONNAIRE

- Dignité (adopter un comportement qui ne porte pas atteinte à l'administration)
- impartialité (ne pas avoir de préjugés)
- intégrité (exercer ses fonctions de manière désintéressée)
- probité (ne pas tirer un profit personnel de ses fonctions)
- secret et discrétion professionnelle
- obéissance hiérarchique





UNE
TOURNÉE
EN
ACM

UNE JOURNÉE TYPE

Les périscolaires

7h30 - 9h00 :

Accueil des enfants de manière échelonnée
avec jeux et/ou activités

12h00 - 14h00 :

Pause méridienne

(temps de repas, activité dans la cour, activité libre,
activité dirigée, projet..)

17h00 - 18h30 :

Départ des enfants de manière échelonnée
avec jeux et/ou activités
et/ou accompagnement aux devoirs

MOMENTS CLÉS

Projet
commun /
Année à
thème

Participation
à la fête
de l'école

Accompagnement
aux devoirs

Expositions

Activités
d'expression

Activités
manuelles

Activités
sportives

LES BESOINS DES ENFANTS



1. DE SÉCURITÉ PHYSIQUE ET AFFECTIVE

La mise en place de repères, d'un cadre seront autant d'éléments rassurants pour l'enfant



3. D'INTIMITÉ

il joue encore seul et a besoin de ses moments. Ces temps lui sont nécessaires pour se retrouver



4. ÊTRE RECONNU ET RESPECTÉ

Il a besoin d'être reconnu, de se réaliser, de se valoriser



2. ÊTRE ACTIF ET EXPLORER LE MONDE

Besoin d'explorer son espace de vie quotidienne en jouant, en bougeant et en manipulant



5. JUSTICE / EXPLICATIONS

L'enfant il a intégré les valeurs (égalité, justice et franchise). Il est curieux et veut des réponses claires à ses questions



8. D'ÊTRE RESPONSABILISER

En lui confiant de petites tâches. Il se sent valorisé et acquiert des savoirs faire et savoirs être



7. D'AUTONOMIE

Les enfants de cet âge apprécient qu'on leur confie des responsabilités, ils ont une volonté de bien faire et de se montrer digne de confiance



10. SE RÉALISER À TRAVERS UN GROUPE

La notion d'identification à un groupe est de plus en plus importante



6. EXPÉRIMENTER

Par l'action et les expérimentations mais aussi par les rencontres et les échanges, il construit son identité



9. PARLER ET COMMUNIQUER

Besoin du langage oral pour entrer en relation avec les autres et construire des connaissances

LES ENFANTS ACCUEILLIS

Les Périscolaires accueillent tous les enfants, dès la Petite Section jusqu'au CM2.

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Il permet de garantir le droit aux loisirs pour chaque enfant.

Le vivre et l'agir ensemble, l'acceptation des différences, la rencontre et l'enrichissement par la mixité des publics font partie intégrante des objectifs pédagogiques et des objectifs du projet éducatif porté par la commune.

LES P.A.I (PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ)

Le projet d'accueil individualisé (PAI) concerne les enfants atteints de troubles de la santé. Il concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie.



**INFO'S
IMPORTANTES**

TAUX D'ENCADREMENT

EN ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

ORGANISÉ DANS LE CADRE D'UN PEDT

– DE 5 HEURES CONSÉCUTIVES (AVANT OU APRÈS L'ÉCOLE)

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



1



14

Je Suis
Animateur.fr



POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +

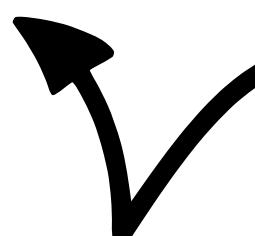


1

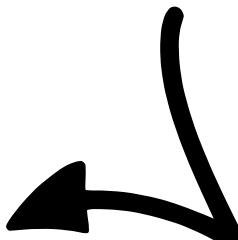


18

Je Suis
Animateur.fr



REGLEMENTATION A pied



Avant d'envisager un déplacement, il incombe à la direction d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaires. Les équipes doivent également se renseigner sur l'itinéraire, voire effectuer une reconnaissance préalable, tout en restant informées des conditions météorologiques. Il est essentiel de prévoir des solutions de repli et de veiller à ce que les participants soient habillés de manière appropriée.

L'itinéraire doit tenir compte de l'âge, de la résistance et de l'endurance des participants. De plus, le respect du code de la route est primordial.

Il est impératif de respecter le taux d'encadrement requis dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), qui ne doit en aucun cas être inférieur à deux animateurs — un à l'avant et un à l'arrière, même en faible effectif.

Il est conseillé de rendre la présence du groupe aussi visible que possible, par le biais de vêtements de couleurs vives ou du port de gilets jaunes.

DE 2 À 4 PERSONNES



En file indienne, face aux voitures, du côté gauche de la chaussée.

DE 4 À 20 PERSONNES



Dans le même sens que les voitures, du côté droit de la chaussée.

AU-DELÀ DE 20 PERSONNES



Dans le même sens que les voitures, du côté droit de la chaussée. La longueur du groupe doit être limitée à 20 mètres. Ce qui devra conduire les accompagnateurs à scinder un groupe important en plusieurs sous-groupes de 12 à 16 personnes (animateurs compris). Chaque sous-groupe doit être distant du suivant d'au moins 50 mètres. Un animateur se place en tête (le guide), un autre se place en queue.

REGLEMENTATION

Siège Auto

En détail, les dispositifs de sécurité adaptés à votre situation

Lorsqu'un enfant de moins de 10 ans est en circulation, il doit être installé à l'arrière du véhicule. Toutefois, il peut être placé à l'avant dans les cas suivants :

- L'enfant est installé dans un dispositif bébés "dos à la route" sur le siège avant passager, avec l'airbag désactivé.
- Le dispositif bébés "dos à la route" est spécifiquement conçu pour une installation à l'avant du véhicule.
- Le véhicule ne dispose pas de sièges arrière.
- Le siège arrière du véhicule n'est pas équipé de ceinture de sécurité.
- Les sièges arrière du véhicule sont momentanément inutilisables.
- D'autres enfants de moins de 10 ans occupent déjà toutes les places arrière du véhicule. Dans tous les cas, chaque enfant de moins de 10 ans doit être maintenu par un dispositif homologué de retenue adapté à sa morphologie.

En circulation, un enfant de moins de 10 ans doit être attaché dans un dispositif de retenue homologué, qui soit adapté à sa morphologie et à son poids (siège auto).

Cependant, le dispositif homologué de retenue n'est pas obligatoire pour un enfant dans l'une des situations suivantes :

- L'enfant dont la morphologie est adaptée pour utiliser la ceinture de sécurité (le siège auto est conçu jusqu'à une taille de 1,50 m).
- L'enfant possède un certificat médical d'exemption délivré par un médecin agréé par la préfecture.

L'enfant est transporté dans un taxi ou dans un véhicule de transport en commun.

3 - Siège deuxième âge

pour les petits enfants

R44

groupe 1
de 9 kg à 18 kg

R129 (I-Size)

de 61-76 cm
à 105 cm environ

4 - Rehausseur

pour les grands enfants

R44

groupe 2
et groupe 3,
de 15 à 36 kg

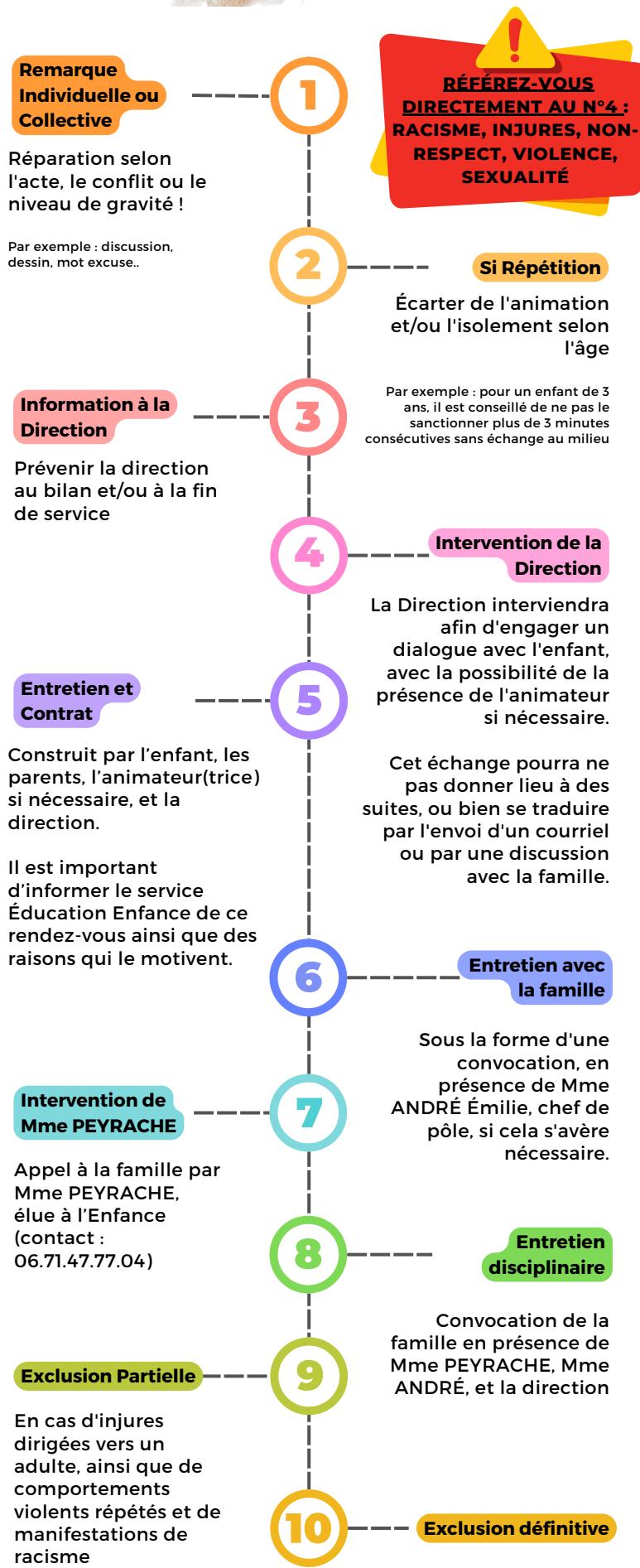
R129 (I-Size)

de 95 cm à 150 cm
environ



ANNEXES

DÉMARCHE EN CAS DE SANCTIONS



SIGNATURE

